

de Bouillon les présentes lettres confirmatives, avec autorisation de continuer à avoir et à porter les armoiries dont elle a usé jusqu'à ce jour, telles qu'elles sont figurées et coloriées au milieu d'icelles, et qui sont :

De gueules à la fasce d'argent, l'écu timbré d'une couronne murale d'or, maçonnée de sable, ayant pour cimier un griffon naissant au naturel bequé d'or et langué de gueules, portant une couronne ducale à la toque de gueules, le tout entouré d'un rinceau de maïs et reposant sur un cordon d'argent, portant le mot Bouillon en lettres de sable.

Chargeons notre ministre de l'intérieur (M. Nothomb) de l'exécution des présentes, qui seront insérées au *Bulletin officiel*.

1177. — 31 DÉCEMBRE 1841. — *Loi qui fixe le*

*budget du département de l'intérieur pour l'exercice 1842.* (Bull. offic., n. cxv.) (1).

Léopold, etc. Nous avons, de commun accord avec les chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Le budget du département de l'intérieur, pour l'exercice de 1842, est fixé à la somme de quatre millions sept cent quatre-vingt-neuf mille sept cent cinquante-sept francs quatre-vingt-quinze centimes (4,789,757 fr. 95 c.), conformément au tableau annexé à la présente loi.

Art. 2. La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Mandons et ordonnons, etc.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur (M. Nothomb).

## TABLEAU

### *Du budget du ministère de l'intérieur pour l'exercice 1842.*

#### CHAPITRE PREMIER.

##### *Administration centrale.*

##### *Personnel.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Traitement du ministre,	fr. 21,000	}	179,450
— 2. Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service,	130,450		

##### *Matériel.*

— 3. Fournitures de bureaux, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses,	24,000	}	179,450
---	--------	---	---------

##### *Frais de déplacement.*

— 4. Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires,	4,000	}	179,450
--	-------	---	---------

#### CHAPITRE II.

##### *Pensions, secours et statistique générale.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés,	8,000	}	15,570 80
— 2. Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves,	7,570 80		
— 3. Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui,			

A reporter, fr. 195,020 80

(1) Présentation à la chambre des représentants le 12 novembre 1841. — *Monit.* des 13 nov. et 6 décembre. — Rapport par M. Dedecker le 10 décembre. — *Monit.* des 11 et 19. — Discussion les 17, 19, 20, 25. — *Monit.* des 18, 20, 21, 25. — Adoption le 23 par 65 voix contre une. — *Monit.* du 25.

Rapport au sénat par M. Biolley le 29 décembre 1841. — *Monit.* des 30 et 31. — Discussion les 30 et 31. — *Monit.* des 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier 1842. — Adoption le 31 décembre à l'unanimité des 34 membres présents. — *Monit.* du 1<sup>er</sup> janvier.

		Report, fr.	195,020 80
	sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse,	7,000 »	17,000 »
Art. 4.	Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale et de la commission centrale,	10,000 »	

## CHAPITRE III.

*Frais d'administration des provinces.*

Art. 1 <sup>er</sup> .	Provinces d'Anvers,	117,477 »	}	1,164,864 40
— 2.	— de Brabant,	124,275 »		
— 3.	— de la Flandre-Occidentale,	130,757 »		
— 4.	— de la Flandre-Orientale,	131,948 »		
— 5.	— de Hainaut,	140,938 »		
— 6.	— de Liège,	125,350 »		
— 7.	— de Limbourg,	102,345 40		
— 8.	— de Luxembourg,	110,691 »		
— 9.	— de Namur,	104,263 »		
— 10.	Frais de route et de tournées des commissaires d'arrondissement,	18,500 »		
	<i>Frais de milice,</i>			
— 11.	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers. Vacations des officiers de santé en matière de milice. Primes pour arrestation de réfractaires,	58,340 »		

## CHAPITRE IV.

Art. 1 <sup>er</sup> .	Encouragement divers pour l'amélioration de la voirie vicinale,	100,000 »	}	241,902 75
— 2.	Frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux,	141,902 75		

## CHAPITRE V.

Article unique.	Académie royale de médecine et service de santé,	45,000 »
-----------------	--	----------

## CHAPITRE VI.

*Archives du royaume.*

Art. 1 <sup>er</sup> .	Frais d'administration (personnel),	21,350 »	}	48,850 »
— 2.	Id. (matériel),	2,600 »		
— 3.	Frais de publication des inventaires des archives,	4,000 »		
— 4.	Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées; frais de copie de documents concernant l'histoire nationale,	15,000 »		
— 5.	Frais de classement et de l'inventaire des archives de la secrétairerie d'État allemande,	2,400 »		
— 6.	Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État,	3,500 »		

## CHAPITRE VII.

*Fêtes nationales.*

Article unique.	Frais de célébration des fêtes nationales,	30,000 »
-----------------	--	----------

A reporter, fr. 1,742,637 95

Report, fr. 1,742,637 95

## CHAPITRE VIII.

*Dépenses diverses et extraordinaires.**Eaux de Spa.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses,	2,220 »	}	52,220 »
— 2. Frais de réparation des monuments de la commune de Spa,	20,000 »		
— 3. Subside unique pour la reconstruction de la caserne de gendarmerie de Maaseyck,	10,000 »		

## CHAPITRE IX.

*Agriculture.*

Article unique. Agriculture,	555,500 »
------------------------------	-----------

## CHAPITRE X.

*Milice.*

Article unique. Frais d'impression des listes alphabétiques (modèles G et I) pour l'inscription des miliciens. (Art. 50 de la loi du 8 janvier 1817.)	1,600 »
---	---------

## CHAPITRE XI.

*Garde civique.*

Article unique. Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides de camp qui l'accompagnent, et frais de bureaux de l'état-major. Achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique,	20,000 »
---	----------

## CHAPITRE XII.

*Récompenses honorifiques et pécuniaires.*

Article unique. Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage,	10,000 »
--	----------

## CHAPITRE XIII.

*Dotation de la Légion d'honneur.*

Article unique. Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, qui sont dans le besoin, ou qui n'ont ni autre pension ni traitement quelconque,	60,000 »
--	----------

## CHAPITRE XIV.

*Commerce.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Encouragements divers pour le soutien et le développement du commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique commerciale et industrielle.	162,500 »	}	407,500 »
— 2. Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voile, sans que, dans l'un ni dans l'autre cas, les arrangements à prendre puissent obliger l'État à prendre des engagements au delà de l'année 1842, et sans que les subsides puissent excéder 40,000 francs par service,	100,000 »		
— 3. Primes pour construction de navires,	65,000 »		
— 4. Pêche nationale,	80,000 »		

## CHAPITRE XV.

*Industrie.**Dépenses diverses pour le soutien et le développement de l'industrie.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Encouragements à l'industrie,	152,000 »	}	192,000 »
— 2. Musée des arts et de l'industrie nationale,	40,000 »		

A reporter, fr. 3,021,457 95

Report, fr. 5,021,457 95

- Art. 3. Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n<sup>o</sup> 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et tous frais d'administration et de délivrance des brevets (*Personnel et matériel*),

33,000 "

## CHAPITRE XVI.

*Instruction publique.**Enseignement supérieur.*

- Art. 1<sup>er</sup>. Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État. — Bourses. — Médaille et subsides pour le matériel, 606,800 "
- 2. Frais des jurys d'examen pour les grades académiques, et le concours universitaire, 79,100 "

*Enseignement moyen.*

- 3. Frais d'inspection des athénées et collèges, 7,300 "
- 4. Subsidés annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (école de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métier et les ateliers d'apprentissage, 167,100 "
- 5. Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges, 5,000 "

1,220,000 "

*Enseignement primaire.*

- 6. Traitements des instituteurs dans les neuf provinces. — Encouragements, subsides et secours, 535,000 "
- 7. Subsidés pour l'enseignement à donner aux sourd-muets et aux aveugles, 20,000 "

## CHAPITRE XVII.

- Art. 1<sup>er</sup>. Lettres et sciences, 181,000 "
- 2. Beaux-arts, 198,000 "
- 3. Exposition triennale des beaux-arts, à Bruxelles, 20,000 "
- 4. Monument de la place des Martyrs, 12,000 "
- 5. Monuments à élever aux grands hommes de la Belgique, soit aux frais de l'État seul, soit par des provinces, des communes ou des sociétés, avec des subsides de l'État, 50,000 "
- 6. Subsidés aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments, 36,000 "

497,000 "

## CHAPITRE XVIII.

*Dépenses imprévues.*

- Article unique. Dépenses imprévues,

18,000 "

Total, fr. 4,789,757 95